L'agrotourisme en France

Le tourisme rural représente près d'un tiers de la fréquentation touristique française. L'agrotourisme en est une sous-catégorie : il s'agit de l'ensemble des pratiques touristiques dans un espace agricole, en particulier dans une exploitation. Quelles sont les dynamiques de l'agrotourisme en France et en quoi permet-il de redynamiser les espaces ruraux ?

L'agrotourisme, une activité en plein essor

• L'agrotourisme est une **activité touristique exercée par un agriculteur dans son exploitation**. Cette activité a émergé en France **au cours des années 1970 et 1980**, dans le cadre d'une quête de diversification de l'offre d'activités en milieu rural.

• Son essor permet en effet d'offrir **un complément de revenu** à des agriculteurs fragilisés. L'agrotourisme contribue à **redynamiser des territoires** parfois en déclin. Enfin, il permet de **valoriser un savoir-faire et un patrimoine culturel**.

• Cette activité peut prendre **plusieurs formes** : **l'hébergement** (gîte, chambre d'hôtes, camping sur l'exploitation), la **restauration** (ferme gourmande, table d'hôtes), la **vente directe** des produits de la ferme ou un **ensemble de pratiques récréatives** en lien avec l'exploitation agricole (ferme pédagogique, visite, activité de production/fabrication...). Elle est principalement **à destination des citadins** et participe de la mise en relation entre urbains et ruraux ou néo-ruraux.

Les acteurs multiples d'une mise en valeur différenciée

• Les acteurs de l'agrotourisme sont multiples. Cette activité, si elle est d'abord le résultat de **volontés individuelles**, est soutenue par **les acteurs publics**. Ainsi, le label « Gîtes de France » est créé en 1952 pour aider au développement de l'hébergement touristique à domicile, afin de lutter contre la désertification des campagnes. En 1969, la formule « Chambre d'hôtes » est officiellement reconnue dans la législation française. **L'État** peut également engager un processus de protection environnementale, par exemple en créant un parc national.

• Les **collectivités territoriales** soutiennent également cette activité : elles en font la promotion et s'assurent parfois de l'accessibilité du site. Par ailleurs, certaines activités agrotouristiques peuvent bénéficier du soutien de l'**Union Européenne**, ou encore de **l'ONU** par le biais de **l'UNESCO**. Enfin, les **acteurs privés ou associatifs** du tourisme ou du développement rural jouent également un rôle de promotion (Airbnb, Bienvenue à la ferme...).

• Les activités agrotouristiques **touchent différemment les territoires** : en effet, elles se retrouvent plus fréquemment dans les **zones qui présentent déjà une attractivité touristique** (espaces littoraux, zones de montagne) ou dans les **zones à forte identité de terroir**. Par exemple, en raison de ces deux critères, les régions du sud comportent davantage d'activité agrotouristique, tandis que les terres d'agriculture productiviste, qui s'étendent sur de très grandes surfaces, sont davantage en retrait (région Centre).

• En outre, **certaines spécialisations d'exploitation sont plus aisément conciliables** avec une activité touristique : c'est par exemple le cas de l'élevage d'ovins, des vignobles et de la fabrication de produits du terroir.

• Ainsi, l'agrotourisme se caractérise par sa **diversité** en fonction du lieu de l'exploitation agricole et de son activité.

L'agrotourisme, une activité qui fait débat

• L'agrotourisme est cependant une activité qui soulève des questionnements. En effet, la valorisation paysagère qui l'accompagne présente certains risques de **sanctuarisation du territoire** au détriment des habitants et de leurs activités. L'activité agrotouristique, qui peut véhiculer une **vision idéalisée** de la campagne, devient alors un frein au développement et peut entraîner des **conflits d'usage**.

• En outre, l'essor de l'agrotourisme s'accompagne de l'arrivée dans les espaces ruraux de populations nouvelles. Les **néoruraux** sont des populations d'origine urbaine, en général jeunes et diplômées, qui s'installent dans l'espace rural en gardant leur mode de vie et leurs habitudes de consommation. Ce processus peut aboutir à des formes de **relégation**, en particulier du fait de la pression sur le foncier qu'il génère et la hausse consécutive des prix de l'immobilier.

• Ainsi, la **gentrification rurale** qui en découle peut conduire à une transformation de l'offre commerciale locale et des paysages, ce dont certaines activités agrotouristiques témoignent.

© 2000-2025, Miscellane